



Le Petit Montvertipontain

n°1 (Juillet - Août 2014)

Mairie du Pont de Montvert



Le mot du maire

Bonjour à tous,

Voici plus de trois mois, à présent, que la nouvelle équipe municipale est en place. Nous tenons, tout d'abord, à remercier les électeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée au travers de leurs suffrages. Campagne électorale oblige, nous n'avons pas diffusé de bulletin municipal en ce début d'année 2014.

Cependant, et c'est l'une de nos propositions, nous souhaitons développer l'information et la communication auprès de vous sur l'action municipale, les manifestations.

Ce sont Cathy Blaclard, Michèle Buisson, Gilly McHugo et Stéphane Maurin qui sont plus particulièrement en charge de la communication au sein de l'équipe ; communication que nous souhaitons organiser autour de trois axes :

- améliorer la fréquence des bulletins municipaux : notre souhait est de ne pas se contenter à un seul bulletin annuel, mais de produire un bulletin d'information municipale tous les deux à trois mois, certes plus réduit mais d'une meilleure actualité. Voici le premier numéro de cette nouvelle formule.

- disposer d'une liste d'adresses de messagerie internet afin de pouvoir diffuser une information rapide, réactive sur les manifestations et événements. Cette liste est commencée et nous l'utilisons déjà. Cependant, celle-ci n'est certainement pas complète. Nous appelons donc tous ceux qui le souhaitent à nous communiquer leur adresse mail.

- le maintien bien évidemment de la formule d'affichage, notamment celui des comptes-rendus des conseils municipaux.

En retour, tout un chacun peut nous faire part de ses observations, propositions à l'adresse suivante :

mairiedupontdemontvert@orange.fr

Bonne lecture. Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Le Maire et l'équipe municipale

Informations utiles

Permanences mairie (équipe municipale) : sur rendez-vous au 04 34 09 06 10.

Ouvrerture mairie : lundi : 9h30/12h00, mardi 9h/12h00, mercredi 9h/12h00 et 14h/17h00, jeudi : 9h/12h00, vendredi 9h30/12h00 et permanence urbanisme.

Déchèterie : mercredi 9h00/12h00 ; 14h00/17h00 et samedi 9h00/12h00 (juin, juillet et août)

Médecin : Dr Leroy, consultations au Pont de Montvert : lundi après-midi, mercredi et vendredi, *tél* : 06 58 04 32 57.

Pharmacie : ouverture du lundi au vendredi 9h00/12h00 ; 14h30/19h00 et samedi 9h00/12h00, *tél* : 04 66 45 80 79.

ADMR / Centre de soins : secrétariat : 04 66 45 95 71 ; infirmières : 06 66 16 48 20 ou 06 65 79 48 21.

Kinésithérapeute : Aymeric Hébrard, *tél* : 06 59 44 51 21

Infirmière libérale : Hélène Boutonnet, *tél* : 04 66 45 83 97

Office de Tourisme : 04 66 45 81 94, *e-mail* : montlozerecevennes@free.fr , *site internet* : www.cevennes-montlozere.com

Gendarmerie : 04 66 45 80 02

Pompiers : 18

SAMU : 15

Les Grands projets !

Le temple : Belle coïncidence : l'année même où l'Eglise Réformée de France s'est transformée en Eglise Protestante Unie en s'alliant avec l'Eglise luthérienne, les paroissiens du Pont de Montvert ainsi que ceux des autres communautés des villages voisins ont pu découvrir l'étendue des travaux de rénovation du temple : réfection complète de la toiture, du plafond et des galeries, changement des portes. La communauté protestante et la municipalité du Pont de Montvert ont organisé, le samedi 2 novembre 2013, une sympathique, émouvante et fraternelle manifestation pour la mise à disposition de cet édifice religieux rénové en présence de Monsieur le Maire du Pont de Montvert et ses élus, des membres de l'association culturelle ; Mme Sophie Pantel, conseillère générale et Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon, étant excusée.

Après les interventions du Président du Conseil presbytéral, du pasteur de la paroisse et du Maire du Pont de Montvert, le pasteur Jean-Christophe Muller nous a entretenus du sens de l'architecture des temples protestants (après une remontée depuis l'antiquité du partage entre le sacré et le profane). Tout s'est terminé autour d'un goûter convivial. L'Eglise protestante Unie du Pont de Montvert remercie tous ceux et celles qui ont contribué financièrement à cette réalisation : les différentes collectivités territoriales sans lesquelles rien n'aurait été possible ainsi que tous les particuliers, qui par leurs dons, ont apporté leur contribution à la rénovation de l'édifice.

Alain Jaffard, maire du Pont de Montvert, accompagné de membres de son conseil municipal, ne cachait pas sa satisfaction à l'issue de cette après-midi conviviale. Il pouvait observer, avec plaisir, que les différents travaux effectués sur cet édifice faisaient l'unanimité. La pérennité du temple, datant de la première moitié du dix-neuvième siècle, se trouve assurée pour de longues années. Si ce temple est un lieu de témoignage à travers l'histoire parfois mouvementée du protestantisme dans les Cévennes, s'il fait partie intégrante du patrimoine culturel du village, sa vocation première et sa raison d'être demeurent de rester un lieu de culte ouvert à tous dans le respect des convictions de chacun.



L'église : Pour la tranche ferme, les travaux ont débuté en septembre 2013. Il s'agissait des maçonneries, des escaliers en pierres sèches et des réseaux humides et secs. L'aménagement de la partie arrière de l'église comprend la construction du four banal, la restauration du puits, la reprise de l'aire de battage, la mise en place d'une fontaine en eau potable ainsi que d'une rampe d'accès handicapés. Le conseil municipal a réfléchi de manière efficace afin de ne rien oublier. Témoignage de cette réflexion avec l'emplacement réservé aux festivités avec gradins, point d'eau, branchement électrique et matérialisation des places de parking avec béton bitumineux et désactivé. Ces travaux ont pris fin mi-juillet, permettant ainsi de libérer des places de parking pour la saison estivale. Cette tranche réalisée pour un montant de 177 463,50 € HT a été assurée par l'entreprise GALTA (mandataires de Saint-Germain de Calberte), la S.A.R.L. Chapelle (Cocurès) et T.P.C.R. (Florac) ; le cabinet Mégret de Mende assurant la maîtrise d'œuvre. La tranche conditionnelle se poursuivra dès que les travaux de réhabilitation de la cure portés par la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère seront terminés. Il s'agira pour la commune de terminer la rampe d'accès, les espaces verts, l'aire de jeux et pique-nique ainsi que le parvis en granit devant l'église. Le montant de ces travaux s'élève à 34 505 € HT. Ils seront réalisés par les mêmes entreprises nommées ci-dessus. La commune pourra compter sur les subventions du Conseil Général de la Lozère et de la Région Languedoc-Roussillon.



Évènements / Changements

L'AMAC et le festival des métiers d'Art : Sixième édition du festival des métiers d'art ! Encore un grand succès pour ce festival avec plus de 10000 visiteurs ! Démonstrations de savoir-faire et initiations aux métiers d'art ont rythmé ces trois jours de festivité ! Enfants et adultes ont ainsi pu participer à un des 89 ateliers proposés ; de la reliure à l'origami, de la texture sur bois à la fabrication de bijoux, de la sculpture à la terre, sans oublier le filage de verre ou la création textile ; un panel de métiers était présent dans les ruelles du Pont-de-Montvert durant ces journées. Merci aux habitants du village prêtant un lieu, aux bénévoles, aux partenaires publics et privés et à tous ceux qui nous ont soutenus financièrement, et qui ont ainsi contribué à la réussite de ce festival !



La banque mobile : Une proximité du milieu rural pour accroître la satisfaction des clients et sociétaires, voilà l'objectif présenté par les élus et dirigeants du Crédit agricole mardi 8 juillet, lorsqu'ils ont été accueillis par Sophie Pantel, Alain Jaffard et son conseil municipal. En effet depuis 3 semaines, notre commune bénéficie des services de l'agence mobile qui stationne sur le quai, tous les mardis d'été de 16h15 à 17h15 dans un premier temps. Brice Ausset, Directeur du Crédit Agricole de Florac indique : « Vous y serez accueillis dans les mêmes conditions qu'une agence bancaire classique, une agence informatisée ou vous pourrez y effectuer toutes les opérations bancaires courantes, consulter vos comptes, vous assurer, faire un crédit, obtenir tous conseils....auprès d'un conseiller expérimenté ». Cette initiative du Crédit Agricole complète l'installation du distributeur de billets déjà réalisée au Pont de Montvert et gageons qu'elle donnera la même satisfaction à tous les habitants de la commune et des environs.

Le camping : Conscients de l'importance que revêt cette structure au sein de son territoire, les élus du conseil municipal n'ont pas tardé à réfléchir sur les rénovations possibles au sein du camping, afin de répondre à une attente de plus en plus pressente de ses résidents. C'est pourquoi, le bâtiment au fond du camping regroupant douches et toilettes a été entièrement refait (sol, faïences, robinetterie, plafond, portes d'entrée, terrasse, évier extérieurs, brosses et poubelles sanitaires, ...), en attendant la réfection de la toiture. C'est l'entreprise Martin Multiservices qui a eu en charge la réalisation des travaux. Soucieuse d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y résident et d'œuvrer pour son embellissement, l'équipe municipale continuera à s'investir pour créer un lieu où il fait bon vivre et apprécié des touristes et des personnes qui le côtoient.





Les associations ont la parole !



Club de Gym « la GV vous va si bien », vivement septembre ! Merci encore à celles et ceux qui ont participé tout au long de l'année, car sans vous rien n'aurait été possible ! Un grand merci aux mairies du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère pour leur importante participation financière et matérielle (prêt de la salle et des tapis). Nous remercions aussi le Comité Départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, qui a permis à notre animatrice Delphine Ramdane de se former sur différents thèmes (gym séniors équilibre-mémoire, gym pour les enfants avec spécialisation pour les 9 mois/3 ans, expression corporelle...) et qui nous soutient au niveau administratif (contrats de travail, fiches de paye, déclarations..) moyennant une cotisation vraiment minime pour l'association (46 euros par an). Grâce à tout ceci et à l'implication de nos dirigeants et de notre animatrice, les adhérents du club ont pu découvrir un grand nombre d'activités et ainsi donner leur avis sur ce qu'ils ont préféré. En effet, avec les adultes, nous avons fait de l'expression corporelle, de l'aéro-boxing, de la marche active, de la corde à sauter, différentes façons de se muscler avec ou sans matériel de manière dynamique ou statique, des jeux et du tambourin au stade. Avec les enfants, les plus petits ou « Gym trois pommes » ont fait de l'éveil corporel, en musique, sur des parcours, en mimant, par des jeux..... et pour les plus grands ou « récréagym » des jeux plus collectifs, de l'acrogym, de la gym au sol et aussi de la corde à sauter et en fin d'année du tambourin au stade. Avec les seniors, l'obtention d'un financement a permis d'accéder, gratuitement, aux cours sur les thèmes « équilibre et mémoire » avec des tests en début et en fin d'année leur permettant de se rendre compte des résultats et des bienfaits de l'activité physique. Pour l'année prochaine, les cours commenceront, à la salle polyvalente, la semaine du 15 septembre et seront ouverts à tous et à toutes (les deux premières séances sont gratuites). Alors venez découvrir !



Après tout un travail de réflexion au niveau national comme au niveau local, notre Eglise, appelée jusqu'à cette année Eglise Réformée de France (ERF), a décidé de fusionner avec l'Eglise luthérienne de France pour former l'Eglise Protestante Unie de France. Cette union n'a pas d'incidence directe sur notre vie au Pont de Montvert car il n'y avait pas d'église luthérienne dans notre village. Toutefois elle est un signe de la volonté forte de se rassembler avec nos différentes sensibilités. Un nouveau logo, que vous trouvez ci-dessus, représente notre association.

Nous avons aussi eu la grande joie de pouvoir disposer d'un temple restauré qui a retrouvé sa beauté grâce aux travaux effectués par la municipalité. Nous en sommes très reconnaissants.

Nos activités se poursuivent tout au long de l'année, cultes chaque dimanche, enseignement biblique pour les enfants qui se fait en partenariat avec l'église catholique chaque mercredi. Catéchèse, veillées, visites.... Chacun et chacune peut y prendre part et sera accueilli avec joie.

L'association Culturelle de l'Eglise Protestante Unie du Pont de Montvert

Dates à retenir !

Fête votive du Pont de Montvert : 25, 26 et 27 juillet 2014.

CINÉCIRCUS : église du Pont de Montvert le 31 juillet 2014, 21h15 « Ô fil du temps », 22h00 : Blancanieves.

Conférence semi-itinérante : la mort disputée : les monuments aux morts en Lozère par Jacques Mauduy, Agrégé de l'Université, jeudi 7 août 2014, rdv : 18h00 au monument aux morts du Pont de Montvert.

Tournoi de sixte football : organisé par l'Entente ASTT Florac/EC Le Pont de Montvert, 17 août 2014 à Prat del Bletch, début des rencontres 9h00, récompenses à 18h00.

Conférence : Cathares, Vaudois, Calvinistes, Camisards : quels rapports ? par Jacques Mauduy, jeudi 21 août 2014, rdv : 21h00 au temple du Pont de Montvert.

Spécial : La Nuit des Camisards, samedi 23 août 2014, 20h30 à Champlong du Bougès.

De nouveaux moyens de communication

La liste de diffusion : mairiedupontdemontvert@orange.fr

Le site internet de la commune : <http://www.termstayinlepontdemontvert.fr>

I.P.N.S (ne pas jeter sur la voie publique)